

PSYCOG

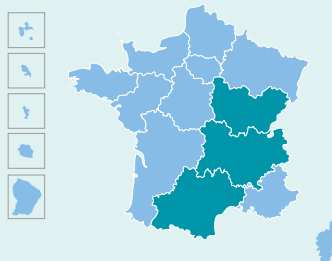


Optimiser le parcours de soins du patient présentant un trouble cognitif lié à la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et/ou de son aidant en intégrant la prise en charge de leur souffrance psychique en ville.



Porteur du projet :
Fédération des Centres Mémoire

Partenaires : CM2R de Lyon, Montpellier,
Besançon, CRC VCF



Lyon, Montpellier,
Besançon
(ARA, OCC, BFC)



Durée : 4 ans



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
779 K €



Malades atteints de maladie
d'Alzheimer ou apparentée et/ou
son aidant non professionnel
souffrance psychique
Soit 1 000 personnes



Publié au
Journal officiel
du 01/08/2019



Financement substitutif :
Forfait multi-acteurs,
par patient, pour une
séquence de 12 mois
maximum